

LES INFOS DE LA SEMAINE N°10

Bonjour à tous,

Quelques informations (pour certaines peu réjouissantes) pour cette nouvelle semaine :

- Un nouveau rappel concernant le protocole sanitaire.

Il est **FORMELLEMENT INTERDIT** d'emmener un enfant présentant au moins un des symptômes COVID à l'école. Il en va de la responsabilité de chacun. Sachez qu'un seul cas positif suffit à la fermeture d'une classe, cela mettrait l'ensemble des familles dans l'embarras. Il est important de respecter ces règles pour l'intérêt général et pour votre enfant lui-même. Pour un retour à l'école après maladie, il faudra nécessairement que votre enfant soit muni d'un **test PCR ou antigénique négatif**, ou bien d'une **attestation sur l'honneur** comme quoi votre médecin ne l'a pas jugé nécessaire (ou directement son attestation).

Lorsqu'un enfant présente un des symptômes à l'école, nous sommes dans l'obligation de lui mettre un masque et de l'isoler du groupe, puis de vous contacter afin que vous puissiez venir le récupérer dans les meilleurs délais. Là encore c'est un devoir à la fois de notre part mais aussi de la vôtre.

Merci pour votre implication et votre compréhension.

- En raison du contexte sanitaire, le **cycle de natation des CE1/CE2 est annulé**. Nous reviendrons vers vous pour ce qui concerne la classe des CP et les CM1/CM2 le moment venu. En remplacement, je suis à la recherche d'un intervenant sportif qui pourrait organiser un cycle EPS sur la cour de l'école ou en intérieur (garderie) pour les CE1/CE2 les jeudis matins. Dans tous les cas, prévoyez des baskets et une tenue adaptée pour l'extérieur pour ces jours là.

A partir de la semaine prochaine, les CM1/CM2 iront quant à eux (toujours le jeudi) à la salle de sport et devront donc prévoir un sac contenant des baskets propres et une gourde, ainsi qu'une tenue adaptée.

Les modalités restent inchangées pour les CP.

- Pour les parents des élèves de CM2 désirant **inscrire leur enfant au collège Saint Jacques**, je vous rappelle qu'il y a une réunion d'information ce jeudi 18 novembre et qu'il vous faudra un pass sanitaire pour vous y rendre (je relaie l'information que j'ai reçue).

- N'oubliez pas de nous retourner les bons de commande Gâteaux Bijou avant le 19 novembre et les bons de commande Sapin avant le 25 novembre si vous voulez qu'elles puissent être prises en compte.

Merci à tous et je vous souhaite une très belle journée !